

# ASPRI



Association pour la **S**urvie des étangs et de la mer  
et de la **P**rotection contre les **R**isques d'**I**nondation

31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots

Tel: 04 67 68 94 74

<http://aspri.hautetfort.com/>



À Monsieur Stephan Rossignol,  
Président de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or

Palavas les Flots le 28 décembre 2014

Objet : Propositions d'aménagements dans le cadre de l'élaboration du PAPI

Monsieur le Président,

Nous avons eu l'occasion d'écrire à votre prédécesseur sur le même sujet mais nous pensons devoir renouveler le courrier compte tenu du changement d'exécutif.

La situation géographique de notre secteur est très particulière et les derniers évènements climatiques l'ont hélas confirmé. Outre les eaux de ruissellement, il reçoit les eaux douces du système Lez-Mosson- Lironde-Vidourle mais aussi des grands ruisseaux ou émissaires (une douzaine) essentiellement sur l'étang de l'Or, le tout se jetant dans les étangs.

Ces étangs communiquent directement avec la mer par trois graus (Carnon, Palavas, le Prévost) et indirectement par le canal du Rhône à Sète et les passes très diverses qui marquent le paysage. Vous savez que les graus participent grandement à la vie des étangs, ils sont même essentiels car ils permettent l'indispensable oxygénation particulièrement au printemps et en été, mais aussi l'alevinage naturel (poissons et anguilles).

Les rivières apportent l'eau douce, indispensable pour permettre le mélange des eaux et éviter une trop grande salinité. Les crues permettent un appel sensoriel en mer pour faciliter la remontée des civelles (alevins d'anguilles) et la pousse dans les étangs d'une flore favorable à la vie des anguilles et des gibiers d'eau.

Les crues gonflent les rivières mais la tempête élève le niveau de la mer et donc des étangs. C'est cette caractéristique qui nous rend particulièrement vulnérables pour les inondations.

Ce rappel préalable est moins destiné à vous informer (vous êtes au fait de cette situation) qu'à fixer un cadre dont aucun élément ne pourra être laissé de côté.

L'urbanisation galopante crée des contraintes fortes. Les terres absorbent moins. Le recalibrage nécessaire des rivières, la diminution des champs d'expansion des crues en amont des étangs font que les étangs et les graus reçoivent de plus en plus d'eau même si les pluies n'augmentent pas. Comme La surface du bassin versant Lez-Mosson est dix fois supérieure à la surface des étangs palavasiens, vous comprendrez nos craintes. Et le réchauffement climatique peut aggraver le risque. Cela est d'autant plus préoccupant qu'après le Lez et la Lironde c'est la Mosson qui va être recalibrée.

Les graus sont situés géographiquement à des endroits stratégiques pour gérer les échanges hydrauliques donc à la fois la vie des étangs et la prévention des risques d'inondation.

## Compte tenu de ce constat et des nouvelles compétences de l'Agglomération, voici nos propositions :

↳ La mise en place de portes optimisées à Carnon et à créer à Palavas et au Prévost, ainsi que l'élargissement des rétrécissements du grau de Carnon. La gestion doit en être rigoureuse pour qu'ouvertures et fermetures correspondent aux besoins. Retarder le remplissage des étangs ou accélérer l'évacuation peuvent être indispensables selon le moment. Les différents déversoirs du Lez recalibré ne serviront pas à grand-chose si les étangs sont remplis par la mer entrant par les graus. Les portes ont donc un rôle de régulation décisif. Impossibles sur le Lez il faudrait les prévoir sur les canalettes du Grec, du Prévost et du Méjean ainsi que des deux côtés des Quatre Canaux. La porte sur le Prévost doit s'accompagner de l'achèvement de la reconstitution du cordon de dunes au niveau de l'étang de Pierre Blanche. Il ne servirait à rien de construire une porte si l'eau peut s'engouffrer à côté. La porte du Grau de Carnon mal calibrée met plus de 10 jours à évacuer le trop plein des crues. La simulation effectuée sur cette option par des techniciens indique qu'elle permettrait de mettre hors d'eau 270 bâtis sur les 925 aujourd'hui inondés autour de l'étang de l'Or pour un épisode identique à celui de 2003.

↳ L'ouverture d'un grau supplémentaire sur l'étang de l'Or équipé de portes s'impose. Celui-ci permettrait de lutter contre la malaïgue à l'est et d'améliorer l'alevinage. Il permettrait surtout de vidanger l'étang beaucoup plus vite. La simulation réalisée prévoit un impact sur le niveau de l'étang de l'Or aussi important (35 cm) que celui de Carnon élargi (34 cm). Plus important, l'impact sur les autres étangs par phénomène des vases communicants atteindrait 10 cm.

↳ Deux grosses buses avec clapet anti-retour entre les immeubles de l'avenue Saint Maurice à Palavas complèteraient le dispositif. Les étangs du Méjean et du Grec reçoivent le trop plein du Lez par le canal du Rhône à Sète et les canalettes du Méjean et du Grec. La proposition de buses a pour but une meilleure évacuation de la crue à la mer quand la tempête s'achève. Il s'agit de compenser les déversoirs du Lez dans le Méjean et notamment de la Lironde. Une crue très importante du Lez (700 à 900 m<sup>3</sup>/sec ou plus) verra une grande partie de l'apport au-dessus de 400 m<sup>3</sup>/sec emprunter le déversoir vers le Méjean et le Grec. Plus les capacités de vidange seront grandes, mieux cela sera. On réduirait ainsi l'inondation et sa durée pour au moins la moitié de la rive gauche (avenue Saint Maurice, rue sire de Joinville, avenue de l'étang du Grec, zone du Léban et du cimetière) et les Cabanes de Carnon soit près de 3000 logements.

↳ L'impossibilité de barrer le Lez rend vulnérables les riverains du Lez à Palavas aux crues et aux tempêtes. Des murets étanches le long des berges du Quai Cazot, des Marines du Lez et de l'Avenue Général de Gaulle avec un retour sous le pont des deux ronds-points de l'Europe et Brocardi s'imposent.

↳ L'urbanisation future de Palavas-les Flots doit absolument s'intégrer dans un plan de prévention dont le PPRI actuel n'est qu'une caricature puisqu'il ne respecte pas la carte d'aléas. La troisième ligne d'urbanisation le long de l'avenue Saint Maurice que ce dernier rend possible, n'est pas acceptable. Le bâti existant mérite protection, or les nouveaux bâtiments pour être conformes à la nouvelle réglementation devraient être surélevés, créant une cuvette, donc un obstacle nouveau dans un endroit où il faudrait les supprimer.

↳ La route de Palavas-les-Flots, axe majeur, depuis le rond-point de l'Europe jusqu'au pont des Quatre canaux est souvent inondée et doit être surélevée. Les évacuations d'eau existantes doivent être aménagées.

En complément et à titre d'information, le méandre du Lez entre les Quatre Vents et les Premières Cabanes à Palavas est gravement érodé à chaque crue, les riverains luttant sans efficacité. Nous intervenons auprès du Département. Nous intervenons également auprès de l'Agglomération de Montpellier pour que le PAPI II prenne en compte nos demandes sur les écrêteurs de crues, les champs d'expansion contrôlé et les bassins de rétention en amont

(notamment lors des créations des ZAC comme la gigantesque écocité de 2500ha), auprès du SYBLE pour qu'une étude GLOBALE valide ou non ces propositions. Il n'existe pour le moment que des études parcellaires qui concluent à l'inutilité. Il ne sert à rien de créer une porte si l'eau peut passer à côté. De même les écrêteurs en amont, en ralentissant la descente des crues, donneraient le temps de l'étalement dans les étangs quand la mer fait barrage, aussi bien pour le Lez, la Mosson que pour les émissaires de l'étang de l'Or.

Un plan complémentaire cohérent doit impérativement tenir compte de la règle des vases communicants. Cela implique de réguler en même temps le contrôle des entrées maritimes, la meilleure évacuation possible, la régulation de la descente des crues et les aménagements favorisant l'étalement.

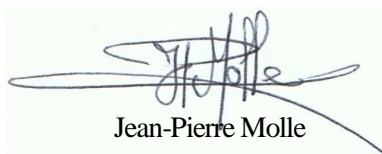
Notre vœu le plus cher est la création d'un comité de pilotage composé des diverses parties concernées (Agglomérations, État, Département, syndicats de site, universitaires et usagers) mettant en œuvre un schéma cohérent. Les "frontières" multiples sont grandement dommageables et seraient ainsi corrigées.

Nous avons pleinement conscience de la charge financière considérable qui incomberait à l'Agglomération des communes du pays de l'Or si on figeait les limites actuelles des compétences. Or l'eau susceptible de nuire provient de l'amont, les responsabilités doivent être partagées, mais nous estimons que votre rôle pourrait être central pour notre secteur.

Une délégation de 6 personnes constituée de l'ASPRI mais aussi de représentants d'associations situées autour de l'étang de l'Or souhaite vous rencontrer un après-midi de votre choix pour avoir une réflexion approfondie sur nos propositions, qui sont le résultat de multiples concertations, contacts et observations de terrain, les populations se sentant fortement concernées pas la sécurité face aux inondations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président de l'ASPRI



Jean-Pierre Molle